

Communiqué du 01/12/2011

**Le ministre
abandonne
son projet sur les
rythmes scolaires,
maintenant il doit
retirer le projet sur
l'évaluation !**

FO LA DIFFÉRENCE FO L'INDÉPENDANCE

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle,
de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière
6/8 rue Gaston Lauriau - 93513 MONTREUIL CEDEX - Tel : 01 56 93 22 22 - Fax : 01 56 93 22 20 - email : fneccfp@fo-fneccfp.fr

Quelques jours après l'appel de toutes les fédérations de l'Education nationale à la grève le 15 décembre pour le retrait du projet de textes sur l'évaluation, le ministre annonce qu'il renonce à la mise en œuvre des 10 propositions du comité de pilotage sur les rythmes scolaires.

Considérant le sujet « trop sensible », le ministre a pris la décision de ne pas ouvrir la discussion prévue avec les organisations syndicales et de ne retenir aucune proposition. Cette décision fait suite à l'annulation, face à la mobilisation des personnels, de plusieurs expérimentations de modification des rythmes scolaires dans une dizaine de ville au cours des derniers mois.

Rappelons que les 10 propositions formulées par le comité de pilotage le 4 juillet visaient à instaurer deux semaines de travail en plus par an (pris sur les congés d'été), « *un partenariat renouvelé entre l'Etat les collectivités territoriales (...) et les associations* » préparant un nouveau désengagement de l'Etat, une organisation de la semaine scolaire totalement décentralisée établissement par établissement, école par école, une refonte des obligations de service et un zonage des congés d'été qui menace l'existence de l'examen terminal unique du BAC.

La FNEC-FP-FO s'est exprimée dès le 7 juillet sur le rapport du comité de pilotage pour rappeler son opposition à ces propositions dangereuses pour le statut de fonctionnaire d'Etat des enseignants, la laïcité et l'existence du baccalauréat comme diplôme nationalement reconnu.

Elle se félicite de l'abandon du cheval de Troie des rythmes scolaires dont l'objectif avéré était le démantèlement de l'école publique organisé par « *un nouveau mode de contractualisation* » avec des « *délégations aux structures intercommunales* ».

Toutes les expérimentations sur les rythmes scolaires doivent être immédiatement stoppées.

Elle invite le ministre à faire preuve de la même sagesse quant à son projet d'évaluation des enseignants qui suscite déjà un rejet de la même ampleur que les diverses tentatives d'expérimenter des modifications des rythmes scolaires.

Pour la FNEC FP FO cette décision ne peut être qu'un encouragement à assurer le succès de la grève du 15 décembre pour obtenir le retrait du projet d'évaluation.

Titulaires : le statut de fonctionnaire d'État à défendre
Non titulaires : le statut de fonctionnaire d'État à gagner
FORCE OUVRIÈRE : L'INDÉPENDANCE POUR DÉFENDRE LES REVENDICATIONS